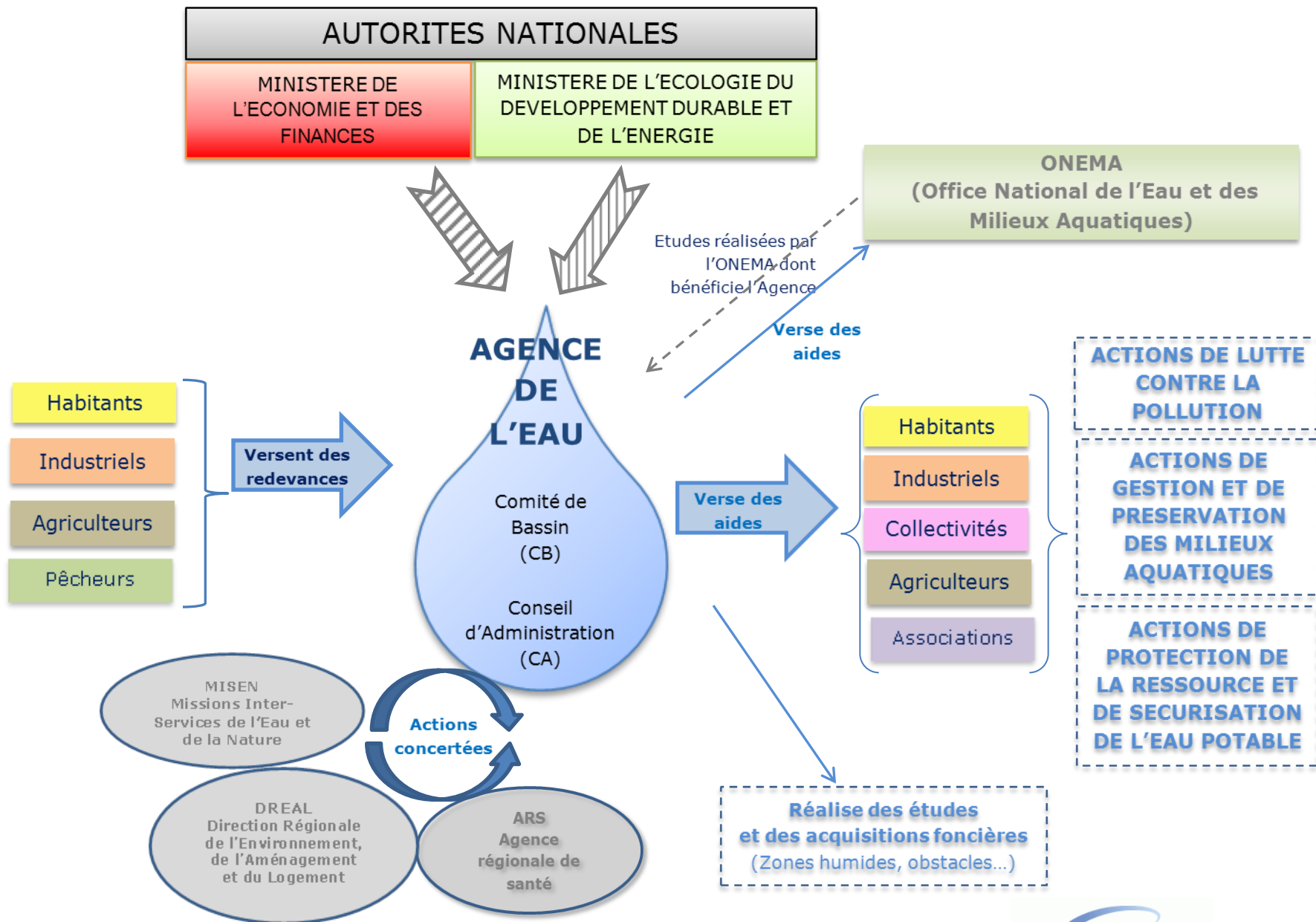




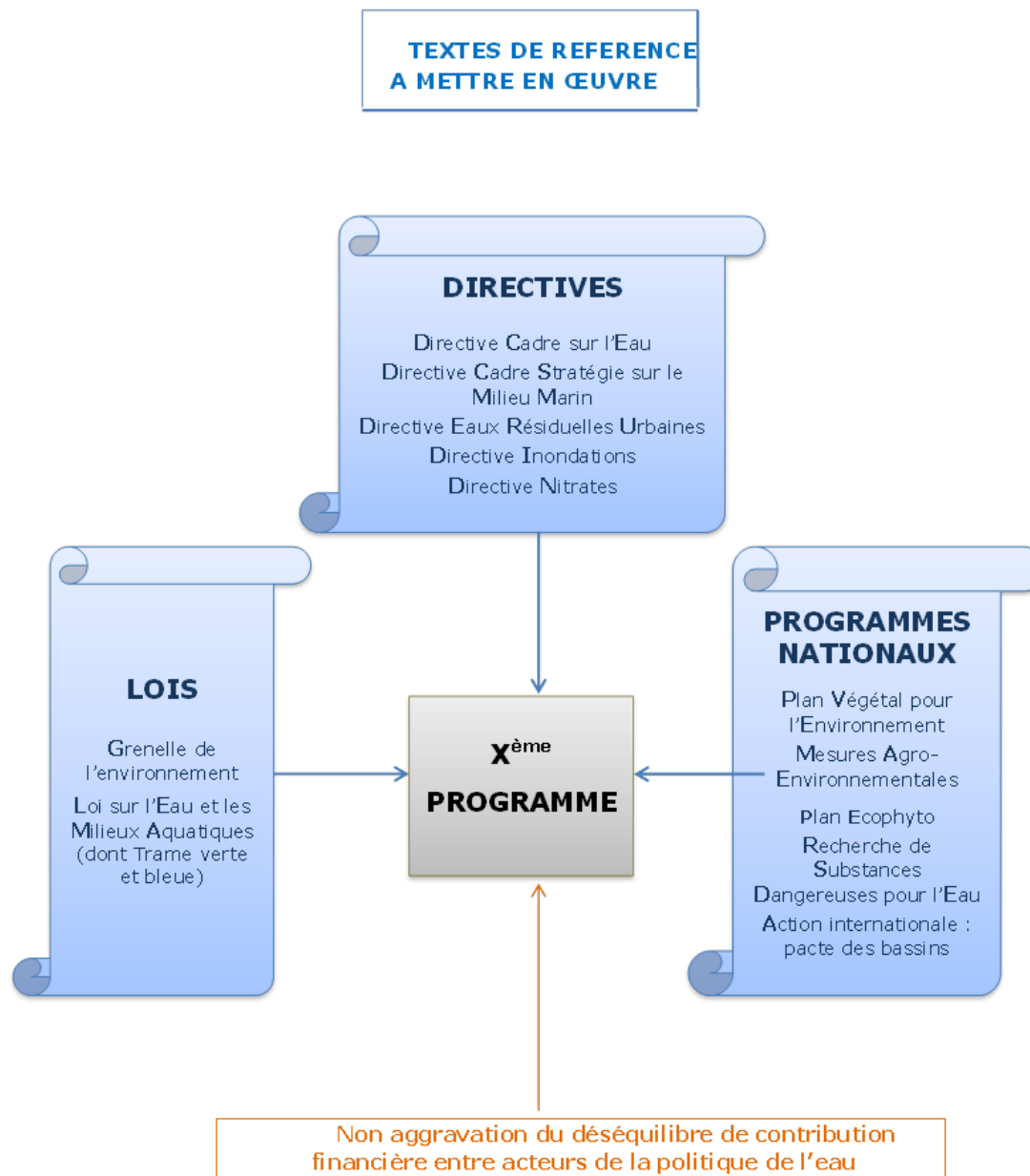
PROGRAMME
D'INTERVENTION
2013 - 2018

DE L'AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

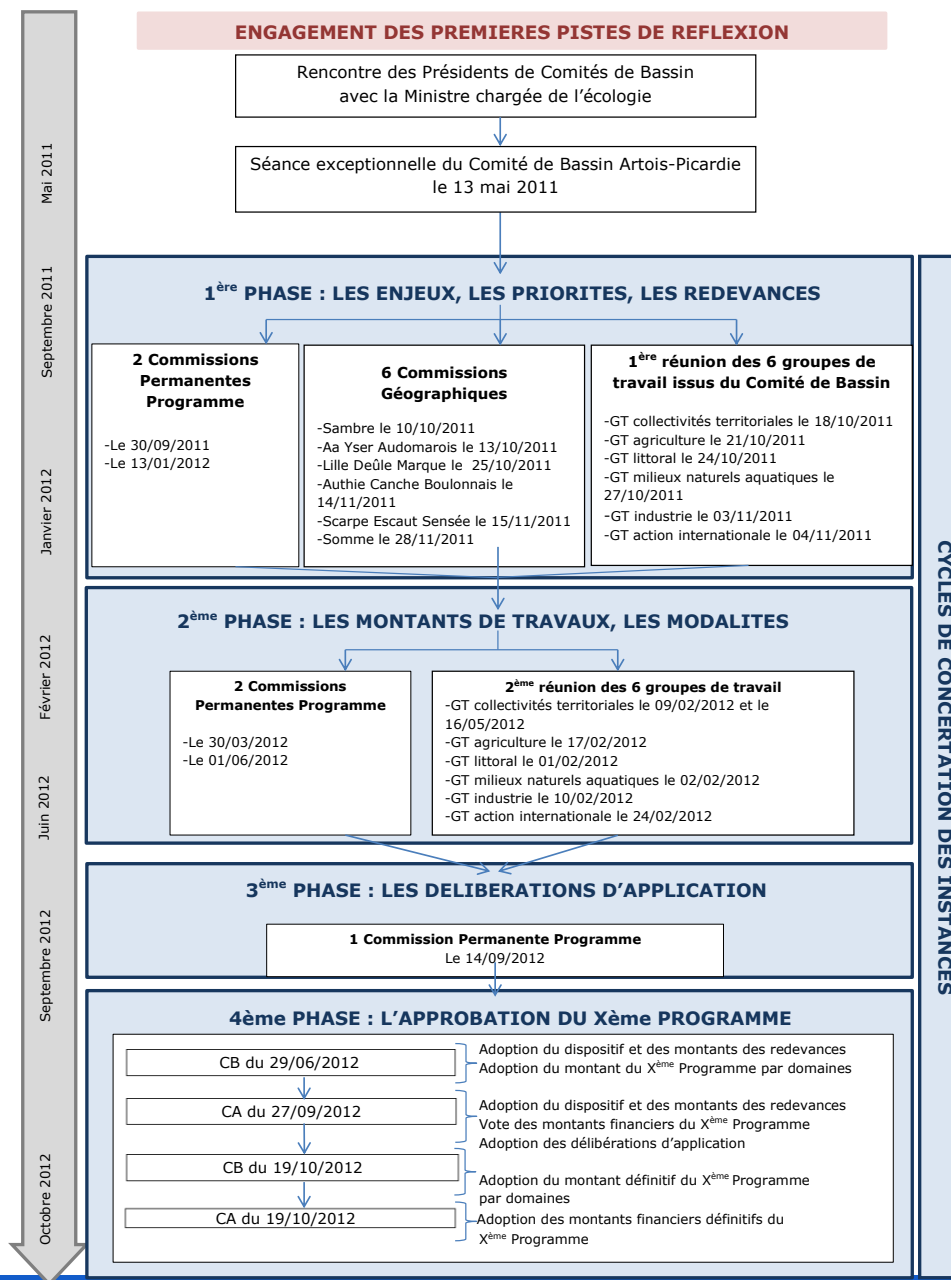
L'Agence, au cœur de la politique de l'eau du bassin



Contexte législatif et réglementaire



Processus d'élaboration



Xème programme: Les points-clefs

★ RELEVER DES NOUVEAUX DEFIS

- Reconquérir, restaurer et entretenir les milieux naturels aquatiques
- Agir en priorité dans les secteurs les plus sensibles, aider les collectivités et les industriels à poursuivre leur assainissement et à limiter l'impact des polluants de toutes origines
- Renforcer la lutte contre la pollution d'origine agricole

★ PRESERVER LES SUCCES REMPORTES

- Protéger la ressource et garantir une eau potable de qualité
- Inciter à être toujours plus performant dans le fonctionnement des ouvrages

★ ASSURER UNE SOLIDARITE DURABLE

- Garantir la solidarité urbain- rural
- Apporter aide et expertise durables aux pays émergents et en voie de développement

★ PLANIFIER, SOUTENIR et PROMOUVOIR

★ REDUIRE LES COUTS DE FONCTIONNEMENT

Xème programme: Zonages de priorités d'intervention

***Priorités macro polluants (assainissement et industrie)**

3 niveaux de priorités résultant de la date d'atteinte du bon état des eaux (DCE) + éventuelle priorité sectorielle

***Zonage d'intervention enjeu eau potable**

- ✓ aquifères des ressources en eau souterraine à protéger (captages Grenelle et aires des captages de plus de 500 000 m³/an)
- ✓ bassin de l'Yser, eau de surface, pour alimentation de captages en région flamande

Détermine le périmètre des actions de lutte contre les pollutions diffuses (Programme Eau et Agriculture)

***Zonage zones humides**

Fixe les priorités d'intervention pour les acquisitions

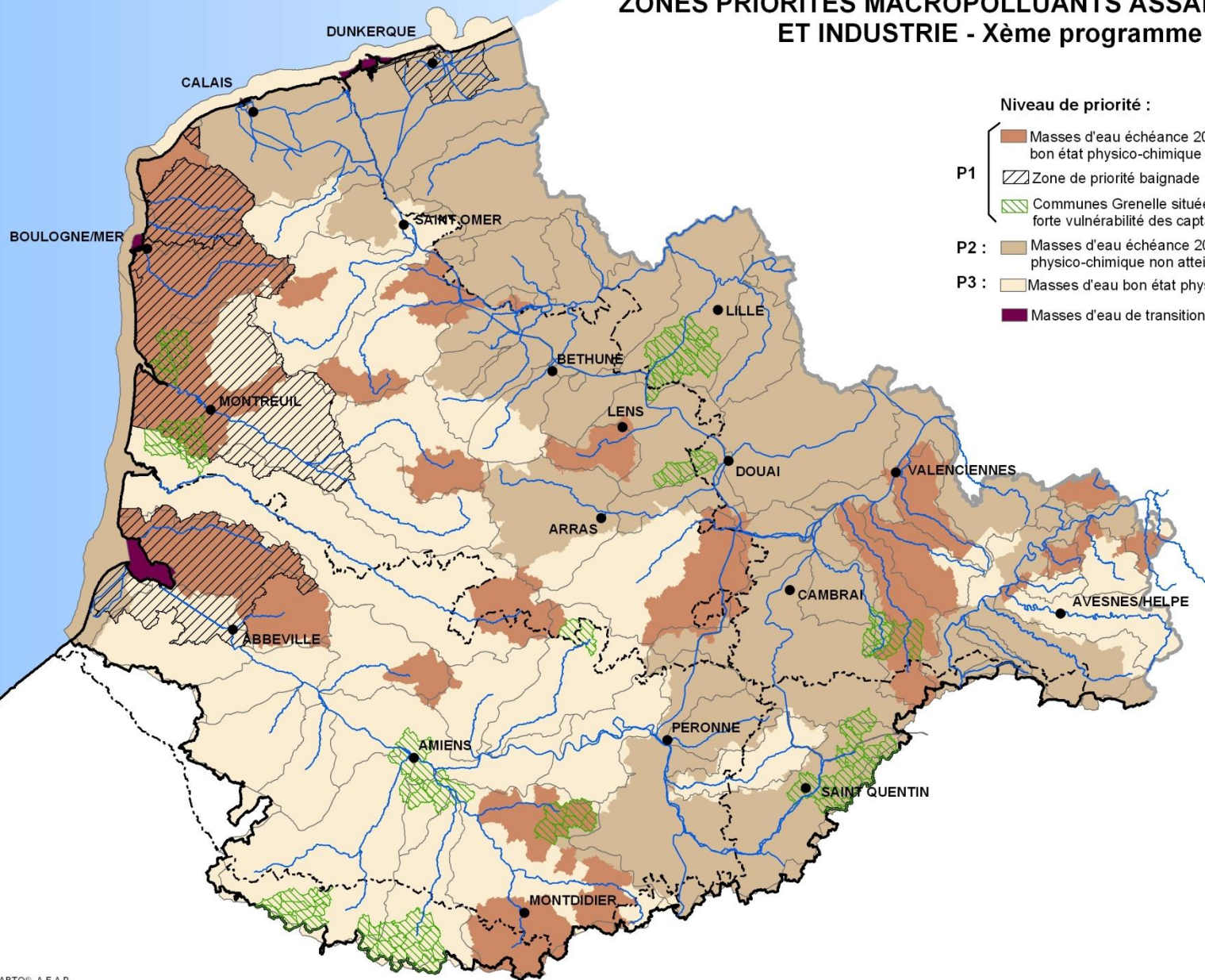
Détermine les zones d'action pour le maintien de l'agriculture dans ce contexte

ZONES PRIORITES MACROPOLLUANTS ASSAINISSEMENT ET INDUSTRIE - Xème programme



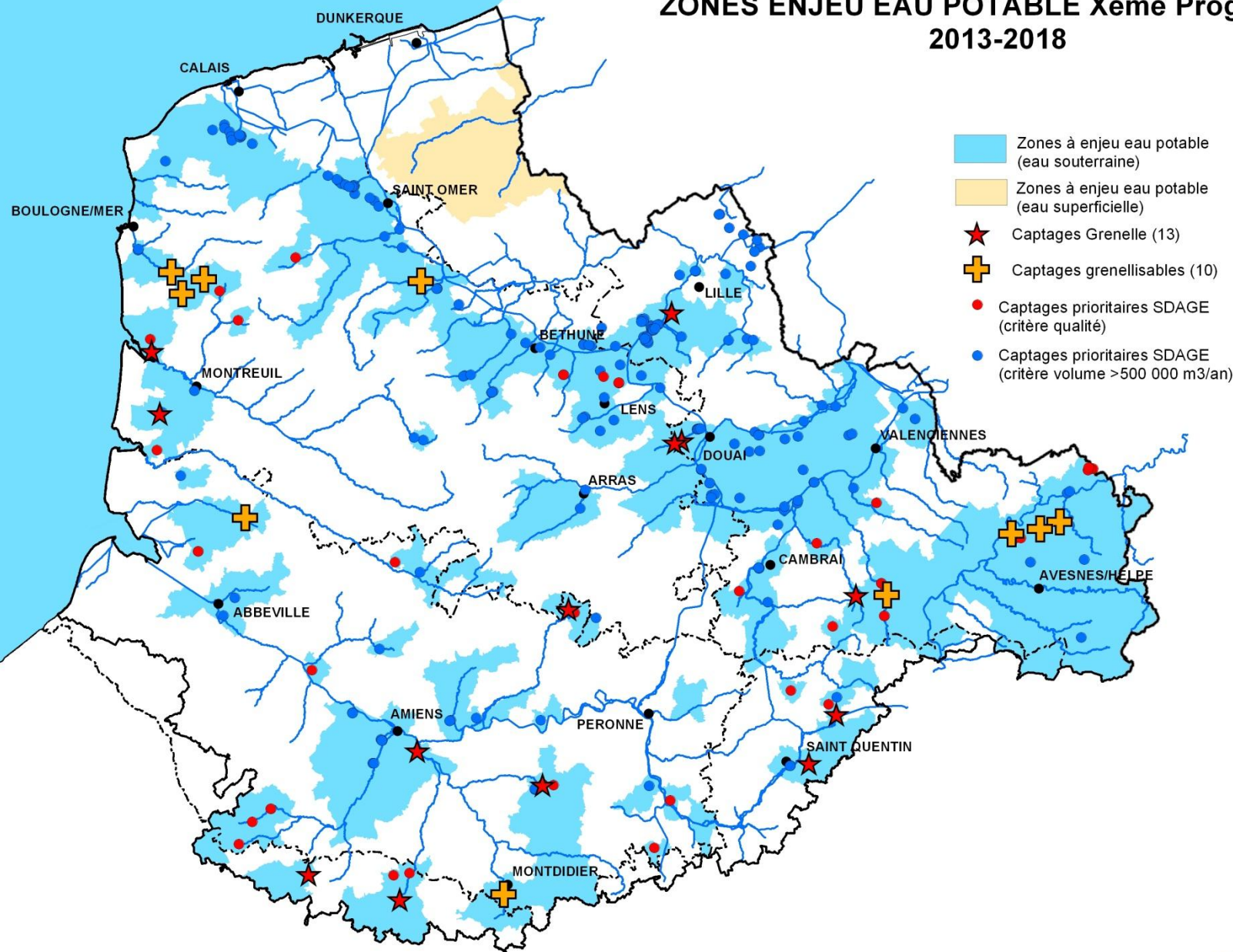
Niveau de priorité :

- P1**
- Masses d'eau échéance 2015 bon état physico-chimique non atteint
 - Zone de priorité baignade
 - Communes Grenelle situées en zone de forte ou très forte vulnérabilité des captages Grenelle
- P2 :** Masses d'eau échéance 2021 2027 bon état physico-chimique non atteint
- P3 :** Masses d'eau bon état physico-chimique atteint
- Masses d'eau de transition échéance 2027





ZONES ENJEU EAU POTABLE Xème Programme 2013-2018



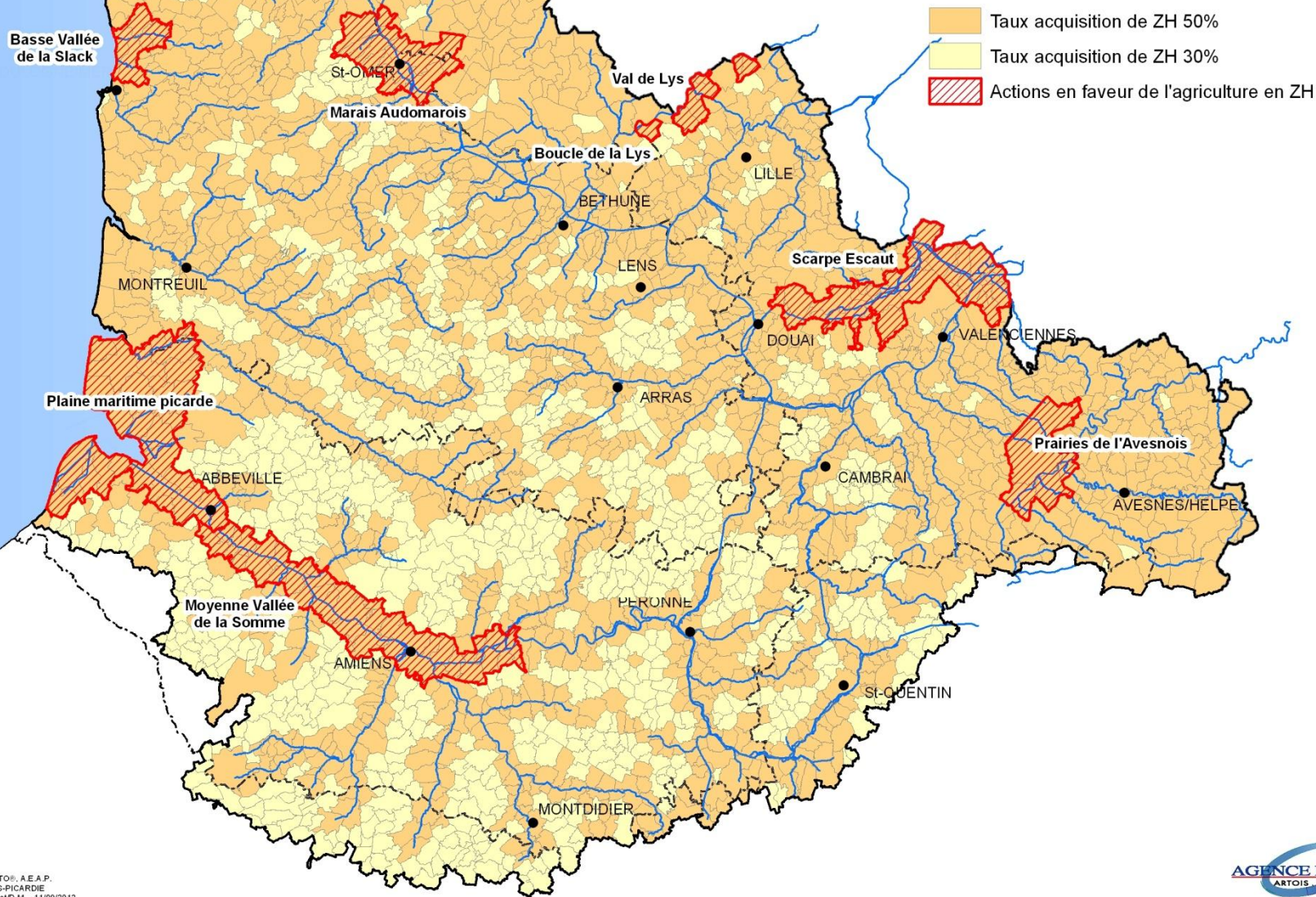
IGN BDALH; IGN BDARTO; A.E.A.P.
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
enjeux_eau_top.mxd - cbacquet/K-V- 2011/12

0 10 20 km

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE



Xème Programme : PRIORITE D'INTERVENTIONS POUR LES ZONES HUMIDES



Xème programme: Les grandes thématiques

- *Aider à préserver et garantir la ressource en eau potable**
- *Relever les défis de l'assainissement dans les territoires**
- *Relever les défis de protection des milieux aquatiques dans les territoires**
- *Maintenir une solidarité exemplaire pour l'eau**
- *Planifier et promouvoir une gouvernance collective**
- *Assumer des choix de gestion économes**

1- Aider à préserver et garantir la ressource en eau potable

**AGENCE
DE
L'EAU**

Aide les collectivités à



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 35 à 70%

**Aides
Agence :
9,55 M€**

Préserver la ressource

**Garantir qualitativement
la fourniture en eau potable**

**Aides
Agence :
78,7 M€**

**Garantir quantitativement
la fourniture en eau potable**



© fotolia

Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 10 à 40%
OU
Avance de 45%



1- Aider à préserver et garantir la ressource en eau potable



© Agro transfert ressources et territoires



© fotolia

Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 40 à 75%

Agriculteurs

Aide à maîtriser les risques de pollutions diffuses

Aides
Agence :
45,25 M€

Collectivités



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 30 à 50%

**AGENCE
DE
L'EAU**



2- Relever les défis de l'assainissement dans les territoires



Aide les collectivités à s'équiper

En stations d'épuration



**Aides
Agence :
85,5 M€**

Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 15 à 30%
+
Avance de 30 à 35%

En réseaux d'assainissement



**Aides
Agence :
195,5 M€**

Modalités d'Aides Agence:

Subvention/AC de 10 à 30%
+
Avance de 15 à 50%

Pour la gestion des eaux pluviales



**Aides
Agence :
62 M€**

Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 15 à 30%
+
Avance de 30 à 45%

2- Relever les défis de l'assainissement dans les territoires

**Aides
Agence :
104 M€**

Modalités d'Aides Agence:

Subvention

= PG * R * Cm



© fotolia

**Aides
Agence :
2,4 M€**

**Modalités
d'Aides
Agence:**

Subvention
de 50%



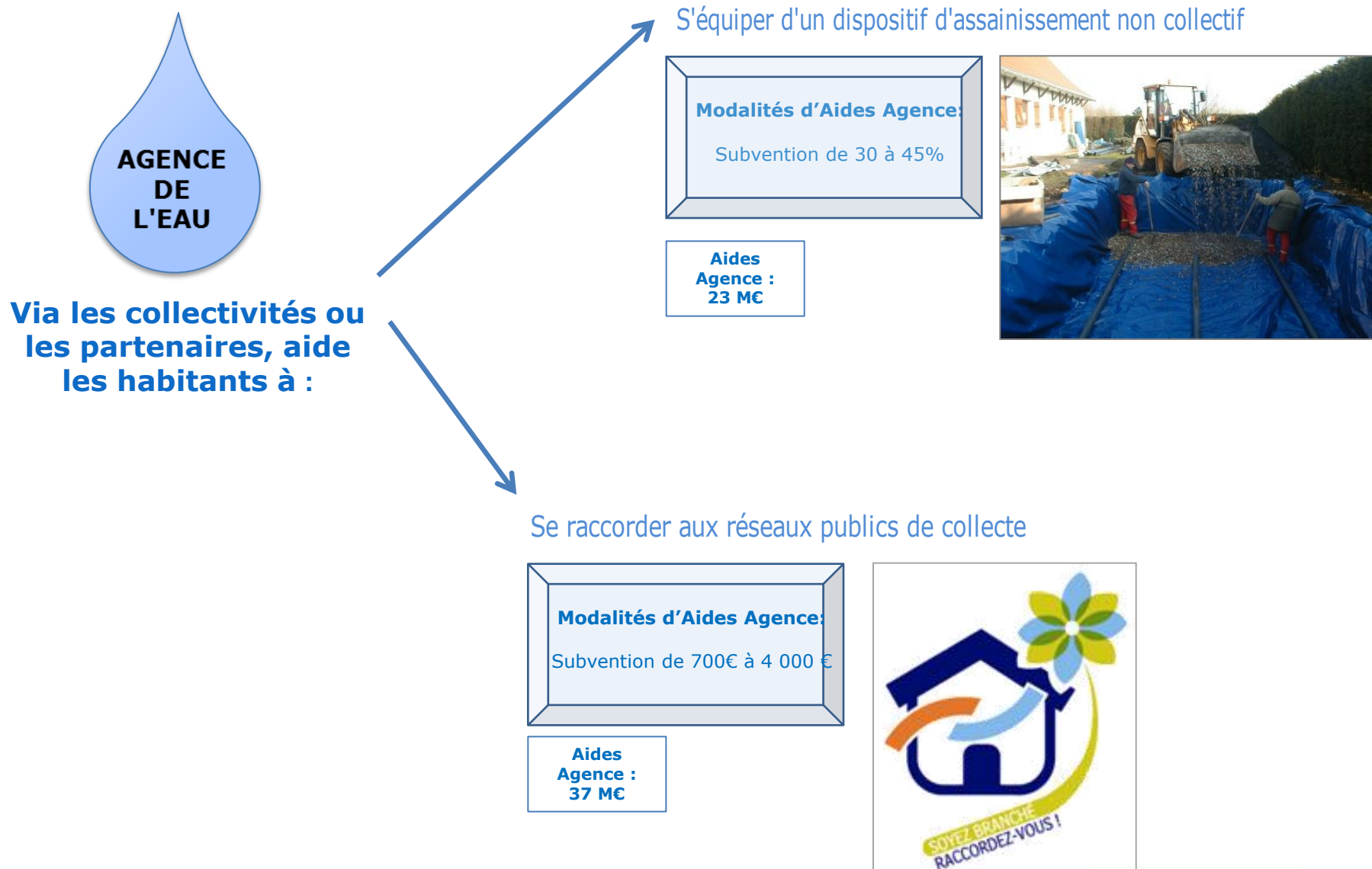
Primes de performance épuratoire

Assistance technique

**Aide les collectivités à optimiser le fonctionnement
de leurs équipements**

**AGENCE
DE
L'EAU**

2- Relever les défis de l'assainissement dans les territoires



2- Relever les défis de l'assainissement dans les territoires

**AGENCE
DE
L'EAU**

Aide les industriels à

**Limiter ou supprimer l'impact de
pollution industrielle sur les milieux
aquatiques**



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 10 à 30%

+ Avance de 40 à 55%

**Aides
Agence :
67,26 M€**

Aide les collectivités à

Dépolluer les sites et sols pollués



Modalités d'Aides Agence:

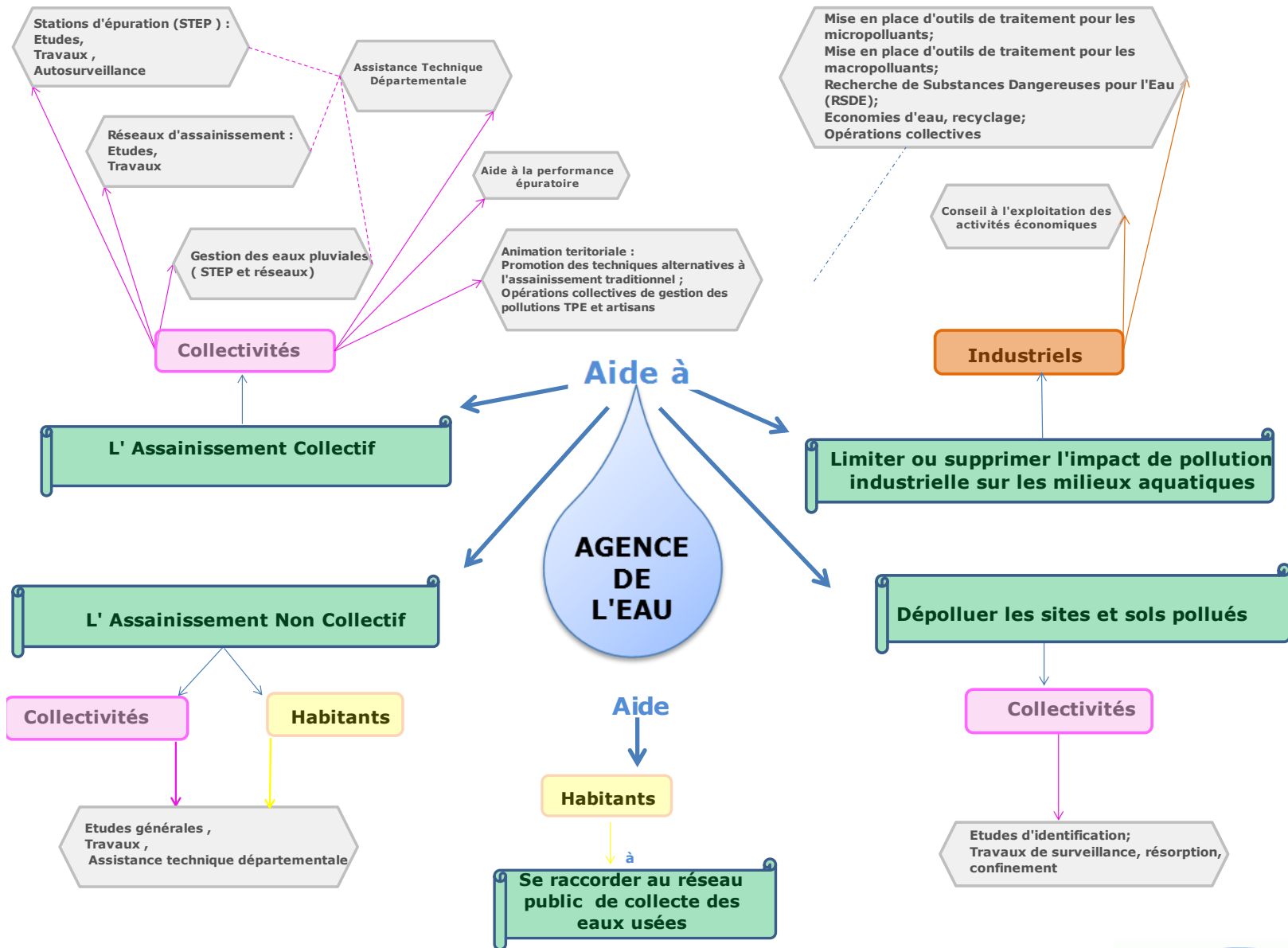
Subvention au cas par cas

**Aides
Agence :
1,5 M€**

© fotolia

2- Relever les défis de l'assainissement dans les territoires - SYNTHÈSE

**Aides
Agence :
578,16M€**



3- Relever les défis de protection des milieux aquatiques dans les territoires

**AGENCE
DE
L'EAU**

Aide les collectivités à

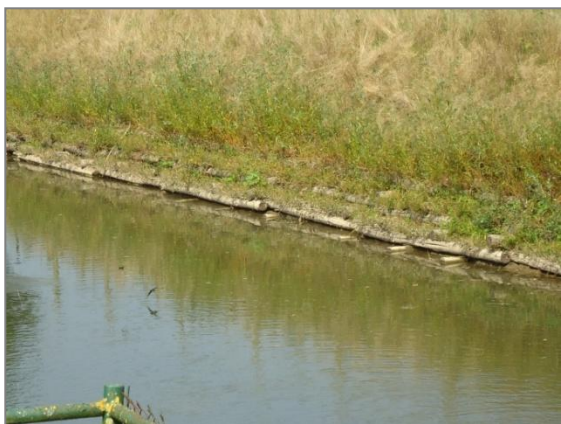


Entretien et restaurer les cours d'eau

Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 50 à 80%

**Aides
Agence :
18,75 M€**



Entretenir et restaurer les zones humides



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 50 à 80%

Aides
Agence :
7,7 M€

Aide les collectivités à

AGENCE
DE
L'EAU

Restaurer la continuité écologique



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 40 à 80%

**Aides
Agence :
15 M€**

Aide les collectivités à

**AGENCE
DE
L'EAU**

3- Relever les défis de protection des milieux aquatiques dans les territoires

AGENCE
DE
L'EAU

Aide les collectivités à

Lutter contre les inondations



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 40 à 60%

**Aides
Agence :
10,05 M€**

Lutter contre l'érosion



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 25 à 60%

**Aides
Agence :
2,3 M€**

3- Relever les défis de protection des milieux aquatiques dans les territoires

**AGENCE
DE
L'EAU**

Aide les collectivités à



Procéder à des acquisitions foncières



Modalités d'Aides Agence:

Subvention de 30 à 50%



3- Relever les défis de protection des milieux aquatiques dans les territoires

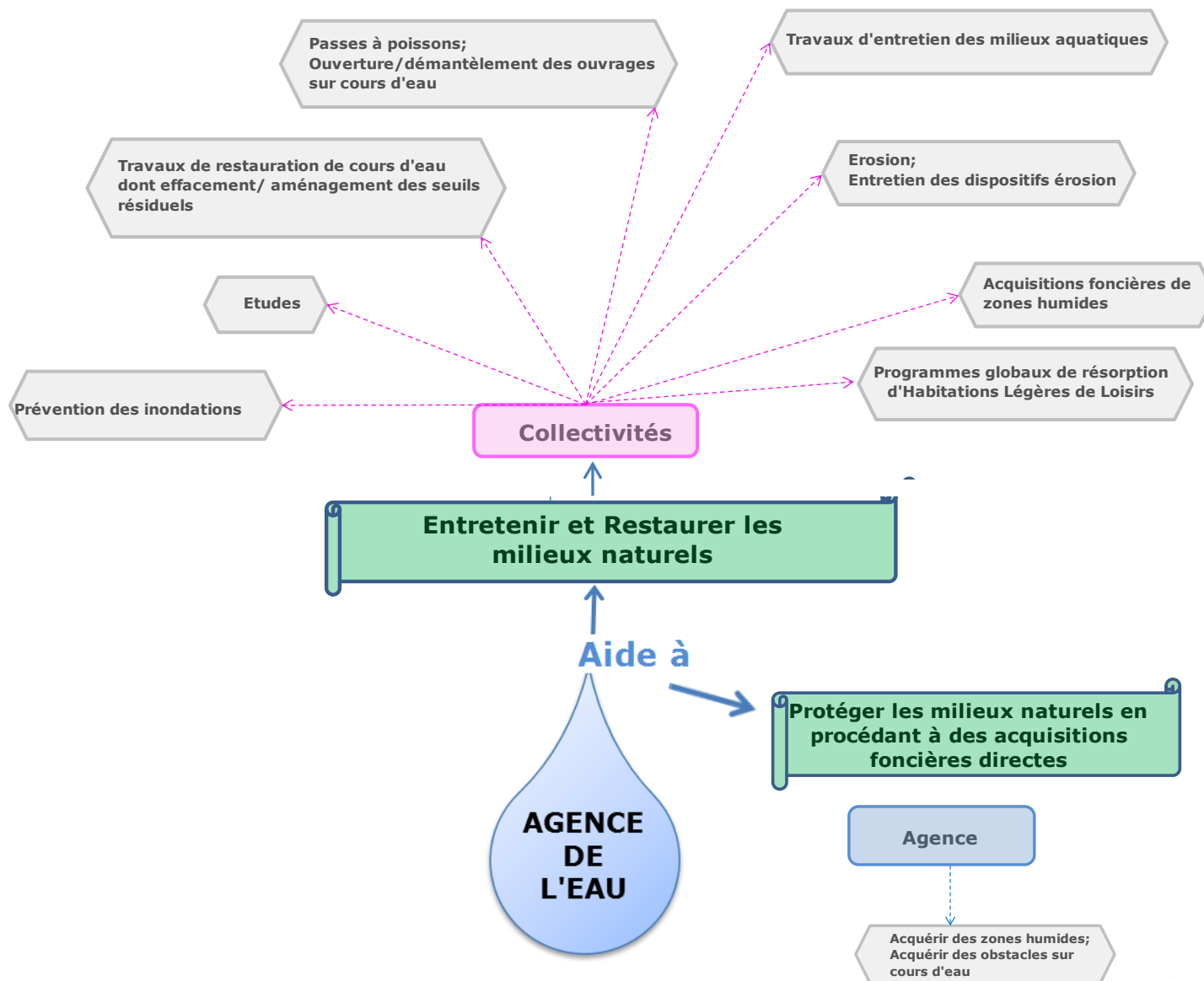


Peut procéder en direct à des acquisitions foncières

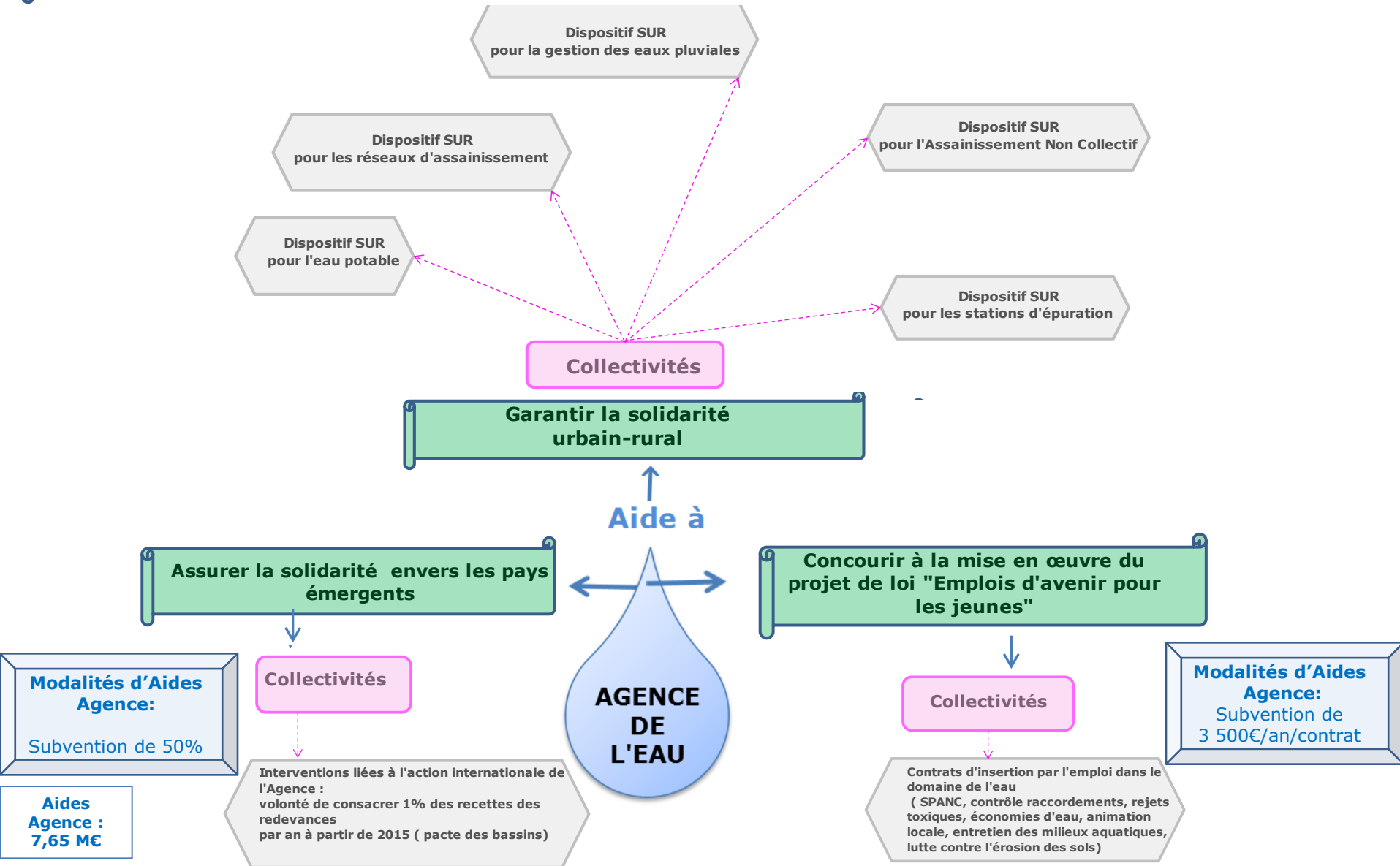


3- Relever les défis de protection des milieux aquatiques dans les territoires - SYNTHESE

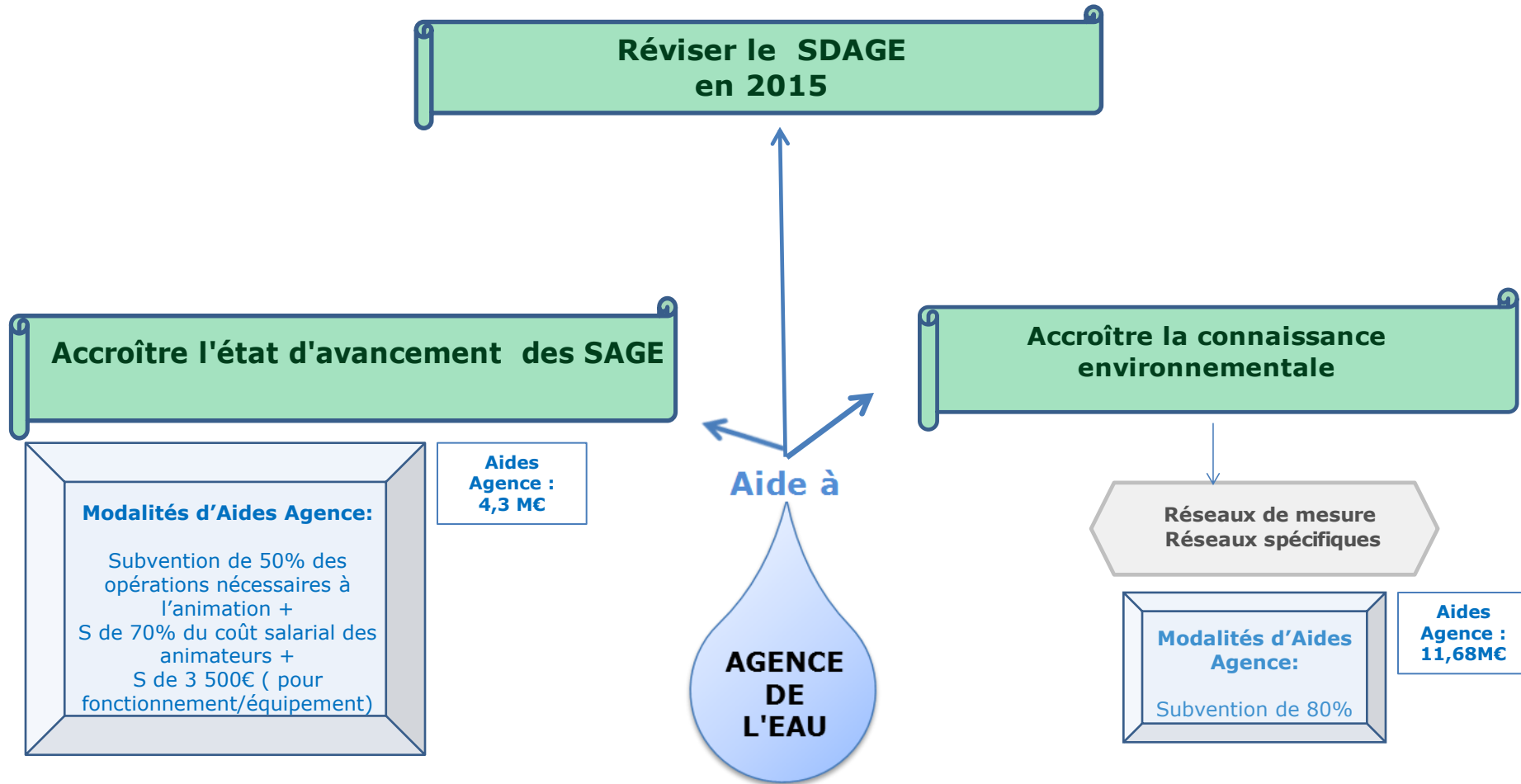
Aides
Agence :
70 M€



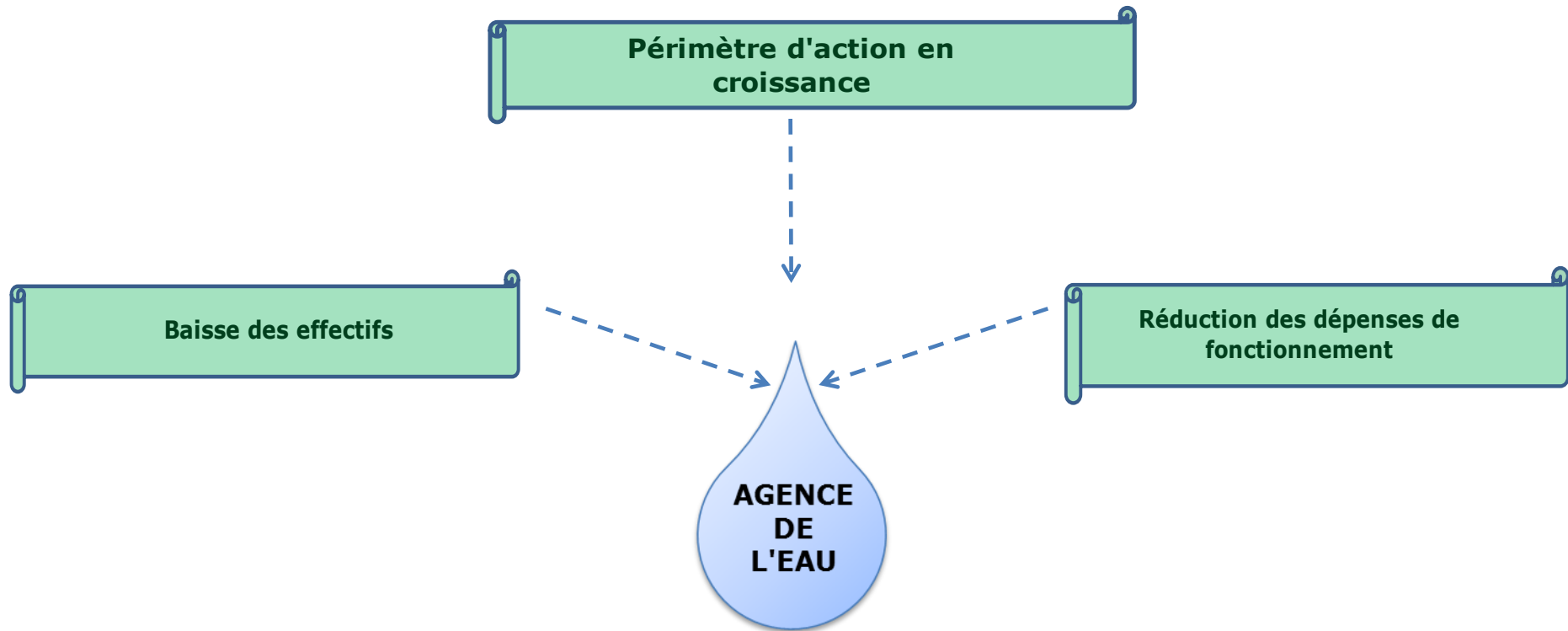
4- Maintenir une solidarité exemplaire pour l'eau



5- Planifier et promouvoir une gouvernance collective



6- Assumer des choix de gestion économes



X^{ème} Programme: Travaux, Dépenses et Recettes

Montant des travaux du X^{ème} Programme 2013 – 2018 par Domaine en M€

Montant de travaux par Ligne de Programme au X^{ème} programme

Domaines	Travaux du PDM finançables au X ^{ème} pgme par l'Agence (en M€) (A)	Montant de travaux du X ^{ème} programme (en M€) (B)	Montant de travaux du X ^{ème} programme participant au PDM (en M€) (B) concourant à (A)
TOTAL Domaine 1 - Connaissance, planification, gouvernance	0	196,748	0
TOTAL Domaine 2 - Mesures générales de gestion de l'eau	1243	989,5	730
TOTAL Domaine 3 - Mesures territoriales de gestion de l'eau	551	508	460
TOTAL Autres Domaines	0	812,142	0
TOTAL GENERAL	1 794,00	2 506,39	1 190,00

Montant des interventions financières du X^{ème} Programme 2013 – 2018 par Domaine en M€

Domaines et lignes de programme associées	AP Totales 2013-2018
<i>Domaine 1 - Connaissance, planification, gouvernance :</i>	186,198
LP 29 - Planification et gestion à l'échelle du Bassin et sous-bassin	
LP 31 - Etudes générales	
LP 32- Connaissance environnementale	
LP 33 - Action internationale	
LP 34 - Information, communication, consultations du public et éducation à l'environnement	
LP 40 - Dépenses courantes et autres dépenses	
<i>Domaine 2 - Mesures générales de gestion de l'eau :</i>	427,200
Partie de LP 11- <u>Installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées</u> - Hors eaux pluviales	
Partie de LP 12 - <u>Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées</u> - Hors eaux pluviales	
LP 15 - Assistance technique à la dépollution	
LP 19 - Divers pollution	
LP 25 - Eau potable	

Montant des interventions financières du X^{ème} Programme 2013 – 2018 par Domaine en M€ (suite)

Domaines et lignes de programme associées	AP Totales 2013-2018
---	-------------------------

Domaine 3 - Mesures territoriales de gestion de l'eau :	250,460
Partie de LP 11- Installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées : <u>Eaux pluviales</u>	
Partie de LP 12 - Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques et assimilées - <u>Eaux pluviales</u>	
LP 13 - Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles	
LP 14 - Elimination des déchets	
LP 18 - Lutte contre la pollution Agricole	
LP 21 - Gestion quantitative de la ressource	
LP 23 - Protection de la ressource	
LP 24 - Restauration et gestion des milieux aquatiques	

Autres Domaines :	166,142
LP 17- Aide à la performance épuratoire	
LP 50- Fonds de concours ONEMA	

TOTAL GENERAL	1 030,000
----------------------	------------------

Montant des ressources financières du X^{ème} Programme 2013 – 2018 en M€

en M€

Redevances	829,92
Remboursement de prêts et avances	183,65
Autres recettes	9,3
TOTAL	1022,87

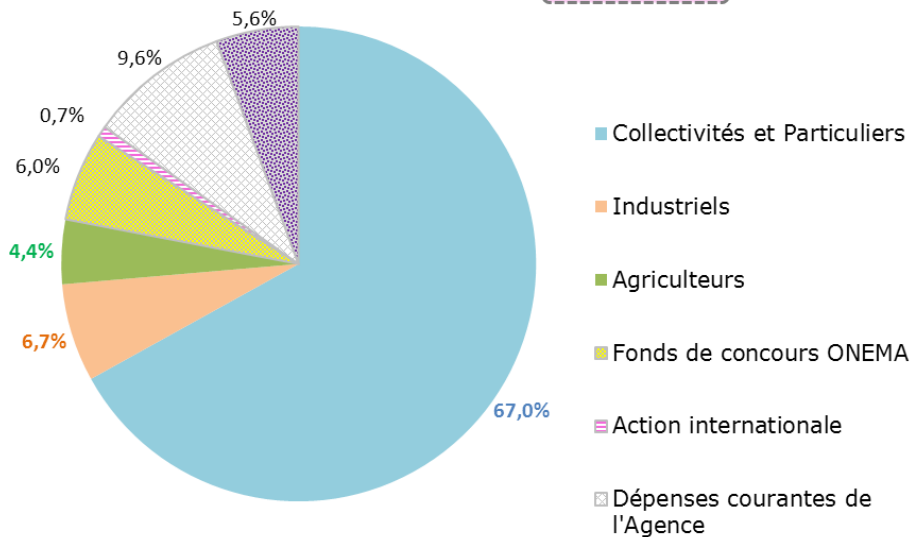
en M€

Redevance pour pollution de l'eau	441,3
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	234,75
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	129,15
Redevance pour pollutions diffuses	22,434
Redevance pour protection du milieu aquatique	2,28
Redevance pour obstacle sur un cours d'eau	0,006
TOTAL	829,92

Synthèse des ressources et interventions financières du X^{ème} Programme 2013 – 2018 en M€

Répartition des dépenses
au X^{ème} programme :

1 030 M€



Répartition des recettes
au X^{ème} programme :

1 023 M€

